

Chers Adhérents,

Nous venons de passer quelques mois difficiles face à cette grave crise sanitaire apportée par le "Coronavirus". Nous espérons que grâce à vos efforts de confinement, distanciation physique et protections, vous-même et vos familles avez passé cette épreuve dans les meilleurs conditions possibles.

Nous ne pouvons pas encore, hélas, retrouver l'entière liberté de nos actions, déplacements et réunions. Nous reportons donc à l'automne, notre Assemblée Générale, moment fort de l'activité de notre syndicat. La date vous sera communiquée après les vacances d'été.

Le Conseil d'Administration du SIPPRIDF grâce aux moyens actuels de communication est resté actif, vigilant et présent pour suivre les dossiers importants.

A votre disposition, à l'écoute des adhérents qui avaient des questions urgentes à gérer, nous avons pu garder un contact indispensable avec ceux d'entre vous qui en avaient besoin.

L'été approche, espérons que le soleil et le temps de repos vous permettront de faire le plein d'énergie pour aborder la rentrée avec courage et détermination.

Bonnes vacances à tous.

Dans cette période, nous restons à votre disposition uniquement par téléphone ou mails.

Soyez prudents, prenez soin de vous.

INFOS:

**Location et indemnité de fin de bail:
Les drainages amortis ne donnent plus droit à l'IPS.**

Si vous avez expressément autorisé votre preneur à drainer certaines parcelles, celui-ci serait en droit de vous réclamer une indemnité au titre des améliorations du fonds loué. Pour que celle-ci soit due au preneur, les travaux ne doivent pas avoir été totalement amortis au moment du départ. La durée d'amortissement est théoriquement fixée par arrêté préfectoral. Les drainages sont, selon les départements, amortis entre 15 et 20 ans..... (PPR n°449)

Pas de journée de non-chasse !

Dans une réponse publiée au JO du 05/11/2019, le ministre de la Transition écologique et solidaire, a rappelé que "la loi sur la chasse du 30 juillet 2003 a abrogé l'interdiction de la chasse à tir le mercredi sur l'ensemble du territoire, qui avait été instaurée par la loi du 26 juillet 2000 relative à la chasse. Il n'existe donc pas à ce jour de journée nationale de non chasse en France..... (PPR n°465)

RAPPEL : Pour les adhérents qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation, il est urgent de le faire, on compte sur vous.
N'oubliez pas, si cela n'est pas déjà fait, la réponse à l'enquête fermages. Cela nous sera très utile pour défendre vos intérêts lors de la prochaine révision des grilles des fermages des départements Franciliens. Si vous avez égaré le document, contactez nous. Là aussi, on compte sur vous.

Votre Syndicat sur
TWITTER :
ppr75_info

INDICE DES FERMAGES :
L'indice des fermages pour 2019/2020, s'établit à : **104,76**
La variation de cet indice est de :
Plus 1,66 %
Variation entre 2018 et 2019

Vous avez besoin de conseils, nous sommes à vos côtés, venez nous rencontrer :

-Conseils personnalisés

-Bases de données actualisées

-Confidentialité

Déclaration revenus fonciers - N'oubliez pas que la cotisation au Syndicat de la Propriété Privée Rurale est déductible de vos revenus fonciers (ligne 221 de la déclaration 2044). Reçu de cotisation envoyé en Janvier.

Indice de référence des loyers IRL : 1° trimestre 2020 : 130,57 soit + 0,92% sur un an.